

# Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et conventions salariales

Numéro 69 - DÉCEMBRE 1987

## Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1<sup>er</sup> octobre 1987

Les résultats ci-après, sont établis à partir des questionnaires reçus le 25 novembre 1987 pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre d'octobre 1987. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.

- la **durée hebdomadaire effective du travail** est en légère baisse par rapport au trimestre précédent. Elle s'établit en moyenne à 38,95 heures pour l'ensemble des salariés (-0,05 h), 38,85 heures pour les employés et 39,10 heures pour les ouvriers;
- l'**indice des effectifs salariés**, corrigé des variations saisonnières et du biais qui affecte cet indicateur fait apparaître sur le troisième trimestre 1987 une baisse dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles de 0,2%. Sur les douze derniers mois, les effectifs ont augmenté de 0,2%.
- le **salairé ouvrier** augmente de 0,8% au cours du troisième trimestre 1987. Sur les douze derniers mois, d'octobre 1986 à octobre 1987, les prix ont progressé de 3,2%, le SMIC de 3,4% et les salaires de 3,3%.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE  
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

## La durée hebdomadaire du travail

Elle s'établit en moyenne à 39,10 heures pour les ouvriers et à 38,85 heures pour les employés soit une moyenne de 38,95 heures pour l'ensemble des salariés des secteurs non agricoles (semaine du 28 septembre au 4 octobre 1987).

Au cours du troisième trimestre 1987, on constate une très légère baisse de la durée pour l'ensemble des salariés (— 0,05 heure).

Sur un an, la durée hebdomadaire reste stable pour les employés et est en légère hausse pour les ouvriers.

### Durée hebdomadaire du travail<sup>(1)</sup> — Série brute

Unité : heure

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	1986	1987			
	Octobre	Janvier	Avril	Juillet	Octobre
<b>OUVRIERS</b>					
U02 à U06 Industrie non compris le bâtiment . . . . .	38,70	38,65	38,70	38,75	38,70
U02 à U07 Industrie y compris le bâtiment . . . . .	38,85	38,80	38,85	38,95	38,90
U08 à U14 Tertiaire . . . . .	39,50	39,50	39,55	39,55	39,60
U02 à U14 Activités retenues dans l'indice salaire <sup>(2)</sup> . . . . .	39,10	39,05	39,10	39,15	39,10
U02 à U14 Ensemble des secteurs non agricoles . . . . .	39,05	39,00	39,05	39,10	39,10
<b>EMPLOYÉS</b>					
U02 à U06 Industrie non compris le bâtiment . . . . .	38,55	38,55	38,55	38,60	38,55
U02 à U07 Industrie y compris le bâtiment . . . . .	38,65	38,65	38,70	38,70	38,65
U08 à U14 Tertiaire . . . . .	38,95	38,95	38,95	38,95	38,95
U02 à U14 Ensemble des secteurs non agricoles . . . . .	38,85	38,85	38,85	38,85	38,85
<b>OUVRIERS ET EMPLOYÉS</b>					
U02 à U06 Industrie non compris le bâtiment . . . . .	38,65	38,60	38,65	38,70	38,65
U02 à U07 Industrie y compris le bâtiment . . . . .	38,80	38,75	38,80	38,85	38,80
U08 à U14 Tertiaire . . . . .	39,15	39,15	39,15	39,15	39,15
U02 à U14 Ensemble des secteurs non agricoles . . . . .	38,95	38,90	38,95	39,00	38,95

(1) — La durée hebdomadaire du travail appréhendée dans la nouvelle enquête est plus sensible qu'antérieurement aux variations conjoncturelles d'activité.

(2) — Voir notes du tableau donnant les indices des taux de salaire horaire des ouvriers.

### Répartition des salariés selon la durée du travail<sup>(1)</sup>

En pourcentage

	Durée hebdomadaire du travail (heure)	Moins de 35 heures	35 heures à moins de 38 heures	38 heures à moins de 39 heures	39 heures	Plus de 39 heures à moins de 40 heures	40 heures à moins de 42 heures	42 heures à moins de 44 heures	44 heures et plus	TOTAL
<b>1 — OUVRIERS</b>										
1986 Octobre . . .	39,10	1,3	7,6	20,8	48,4	2,8	12,2	5,1	1,8	100,0
1987 Janvier . . .	39,05	1,2	8,2	20,2	50,1	2,6	11,7	4,6	1,4	100,0
Avril . . . . .	39,10	1,0	7,7	19,9	50,4	2,5	11,9	5,0	1,6	100,0
Juillet . . . . .	39,15	0,8	7,3	20,1	50,0	2,4	11,9	5,5	2,0	100,0
Octobre . . . . .	39,10	1,0	7,6	20,1	49,9	1,9	12,1	5,3	2,1	100,0
<b>2 — EMPLOYÉS</b>										
1986 Octobre . . .	38,85	0,3	7,5	23,0	57,9	2,5	6,9	1,4	0,5	100,0
1987 Janvier . . .	38,85	0,2	7,3	24,1	57,1	2,6	6,7	1,5	0,5	100,0
Avril . . . . .	38,85	0,2	7,2	23,5	58,1	2,3	6,7	1,5	0,5	100,0
Juillet . . . . .	38,85	0,2	7,3	23,1	58,7	2,0	6,7	1,4	0,6	100,0
Octobre . . . . .	38,85	0,2	7,2	23,3	58,9	1,7	6,7	1,5	0,5	100,0

(1) — Non compris : combustibles minéraux solides, gaz, électricité, S.N.C.F. et R.A.T.P.

La répartition des salariés selon la durée hebdomadaire du travail s'est très légèrement modifiée au cours des douze derniers mois, au bénéfice des employés travaillant 39 heures (ils sont à présent près de 59%) et les ouvriers travaillant plus de 40 heures.

Durée hebdomadaire du travail des ouvriers<sup>(1)</sup> — Série brute

Unité : heure

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NAP 73 : Niveaux 40 et 100 <sup>(2)</sup>	N° de ligne	1986		1987			Variations au 1 <sup>er</sup> octobre 1987		
		Octobre	Janvier	Avril	Juillet	Octobre	sur 3 mois	sur 6 mois	sur un an
T02 Industries de la viande et du lait . . . . .	1	38,90	38,80	38,95	39,15	38,95	- 0,20	-	+ 0,05
T03 Industrie des autres produits alimentaires . . . . .	2	39,20	38,95	38,95	39,00	39,45	+ 0,45	+ 0,50	+ 0,25
T04 Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction . . . . .	3	38,30	38,30	38,30	38,30	38,30	-	-	-
T05 Production de pétrole et de gaz naturel . . . . .	4	37,70	37,50	37,20	37,20	37,50	+ 0,30	+ 0,30	- 0,20
T06 Électricité, gaz et eau <sup>(3)</sup> . . . . .	5	38,00	38,00	38,00	38,00	38,00	-	-	-
T07 Production de minerais et métaux ferreux. Première transformation de l'acier . . . . .	6	37,60	37,75	37,70	37,60	37,65	+ 0,05	- 0,05	+ 0,05
T08 Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux . . . . .	7	38,15	38,05	38,10	38,05	38,20	+ 0,15	+ 0,10	+ 0,05
T09 Production de matériaux de construction et miné- raux divers . . . . .	8	39,25	39,10	39,20	39,25	39,20	- 0,05	-	- 0,05
T10 Industrie du verre . . . . .	9	38,50	38,45	38,30	38,35	37,70	- 0,65	- 0,60	- 0,80
T11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques .	10	37,60	37,60	37,55	37,55	37,55	-	-	- 0,05
T12 Parachimie et industrie pharmaceutique . . . . .	11	38,30	38,25	38,35	38,35	38,25	- 0,10	- 0,10	- 0,05
<i>dont : Parachimie - 18 -<sup>(2)</sup></i> . . . . .	12	38,10	38,05	38,25	38,25	38,10	- 0,15	- 0,15	-
<i>Industrie pharmaceutique - 19 -</i> . . . . .	13	38,60	38,65	38,50	38,50	38,50	-	-	- 0,10
T13 Fonderie et travail des métaux . . . . .	14	38,85	38,80	38,80	38,90	38,90	-	+ 0,10	+ 0,05
T14 Construction mécanique . . . . .	15	38,75	38,75	38,85	38,90	38,80	- 0,10	- 0,05	+ 0,05
T15 Construction électrique et électronique . . . . .	16	38,35	38,35	38,35	38,40	38,40	-	+ 0,05	+ 0,05
T16 Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre . . . . .	17	38,60	38,70	38,65	38,85	38,75	- 0,10	+ 0,10	+ 0,15
T17 Construction navale et aéronautique, armement .	18	38,35	38,35	38,55	38,60	38,60	-	+ 0,05	+ 0,25
T18 Industrie textile et habillement . . . . .	19	39,00	39,00	39,10	39,10	38,95	- 0,15	- 0,15	- 0,05
<i>dont : Industrie textile - 44 -</i> . . . . .	20	38,95	38,95	39,10	39,00	38,95	- 0,05	- 0,15	-
<i>Industrie de l'habillement - 47 -</i> . . . . .	21	39,10	39,05	39,10	39,20	39,00	- 0,20	- 0,10	- 0,10
T19 Industrie du cuir et de la chaussure . . . . .	22	39,15	38,95	38,90	39,10	39,00	- 0,10	+ 0,10	- 0,15
T20 Bois, meubles, industries diverses . . . . .	23	39,00	39,10	39,10	39,10	39,05	- 0,05	- 0,05	+ 0,05
<i>dont : Travail mécanique du bois - 48 -</i> . . . . .	24	39,25	39,25	39,20	39,30	39,40	+ 0,10	+ 0,20	+ 0,15
<i>Industrie de l'ameublement - 49 -</i> . . . . .	25	39,25	39,15	39,20	39,30	39,25	- 0,05	+ 0,05	-
T21 Industrie du papier et du carton . . . . .	26	38,45	38,45	38,45	38,60	38,45	- 0,15	-	-
T22 Imprimerie, presse, édition . . . . .	27	38,65	38,50	38,65	38,65	38,75	+ 0,10	+ 0,10	+ 0,10
T23 Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques . . . . .	28	38,70	38,65	38,75	38,75	38,75	-	-	+ 0,05
<i>dont : Industrie du caoutchouc - 52 -</i> . . . . .	29	38,50	38,40	38,50	38,50	38,55	+ 0,05	+ 0,05	+ 0,05
<i>Transf. des matières plastiques - 53 -</i> . . . . .	30	38,85	38,90	38,90	38,95	38,90	- 0,05	-	+ 0,05
T24 Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	31	39,65	39,45	39,55	39,70	39,65	- 0,05	+ 0,10	-
T25 Commerce de gros alimentaire . . . . .	32	39,60	39,40	39,50	39,60	39,65	+ 0,05	+ 0,15	+ 0,05
T26 Commerce de gros non alimentaire . . . . .	33	39,55	39,45	39,45	39,45	39,45	-	-	- 0,10
T27 Commerce de détail alimentaire . . . . .	34	39,35	39,20	39,40	39,30	39,55	+ 0,25	+ 0,15	+ 0,20
T28 Commerce de détail non alimentaire . . . . .	35	39,50	39,45	39,55	39,70	39,50	- 0,20	- 0,05	-
T29 Réparation et commerce de l'automobile . . . . .	36	39,80	39,80	39,75	39,75	39,75	-	-	- 0,05
T30 Hôtels, cafés, restaurants . . . . .	37	40,40	40,45	40,40	40,75	40,65	- 0,10	+ 0,25	+ 0,25
T31 Transports . . . . .	38	39,85	39,90	39,90	39,85	39,85	-	- 0,05	-
T33 Services marchands rendus principalement aux entreprises <sup>(4)</sup> . . . . .	39	39,50	39,45	39,40	39,35	39,30	- 0,05	- 0,10	- 0,20
T35 Location, crédit-bail immobilier . . . . .	40	39,15	39,15	39,15	38,90	39,10	+ 0,20	- 0,05	- 0,05
T36 Assurances . . . . .	41	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.
T37 Organismes financiers . . . . .	42	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.
<b>Regroupements :</b>									
U02 Industries agricoles et alimentaires . . . . .	43	39,10	38,90	38,95	39,05	39,25	+ 0,20	+ 0,30	+ 0,15
U03 Énergie . . . . .	44	38,10	38,10	38,05	38,05	38,10	+ 0,05	+ 0,05	-
U04 Industries des biens intermédiaires . . . . .	45	38,55	38,55	38,55	38,60	38,55	- 0,05	-	-
U05 Industries des biens d'équipement . . . . .	46	38,55	38,55	38,60	38,70	38,65	- 0,05	+ 0,05	+ 0,10
U06 Industries des biens de consommation courante .	47	38,90	38,90	38,95	38,95	38,90	- 0,05	- 0,05	-
U07 Bâtiment, Génie civil et agricole . . . . .	48	39,65	39,45	39,55	39,70	39,65	- 0,05	+ 0,10	-
U08 Commerce . . . . .	49	39,50	39,35	39,45	39,50	39,55	+ 0,05	+ 0,10	+ 0,05
U10 Services marchands . . . . .	50	39,40	39,45	39,50	39,50	39,50	-	-	+ 0,10
U11 Location et crédit-bail immobilier . . . . .	51	39,15	39,15	39,15	38,90	39,10	+ 0,20	- 0,05	- 0,05
U12 Assurances . . . . .	52	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.
U13 Organismes financiers . . . . .	53	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.
U02 à U06 Industrie non compris le bâtiment . . . . .	54	38,70	38,65	38,70	38,75	38,70	- 0,05	-	-
U02 à U07 Industrie y compris le bâtiment . . . . .	55	38,85	38,80	38,85	38,95	38,90	- 0,05	+ 0,05	+ 0,05
U08 à U14 Tertiaire . . . . .	56	39,50	39,50	39,55	39,55	39,60	+ 0,05	+ 0,05	+ 0,10
U02 à U14 Ensemble des secteurs non agricoles . . . . .	57	39,05	39,00	39,05	39,10	39,10	-	+ 0,05	+ 0,05

(1) — La durée hebdomadaire du travail appréhendée dans la nouvelle enquête est plus sensible qu'antérieurement aux variations conjoncturelles d'activité.

(2) — Entre tirets, niveau 100 de la NAP 73 (Nomenclature d'Activités et de Produits de 1973).

(3) — Non compris la distribution d'eau et de chauffage urbain.

(4) — Non compris le travail temporaire. NAP 77.13 —

(n. s.) — Non significatif.

Source : MASE, Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre.

**Indice des taux de salaire horaire des ouvriers**

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NAP 73 : Niveaux 40 et 100 <sup>(1)</sup>	N° de ligne	Base 100 au 1 <sup>er</sup> avril 1985					Variations en pourcentage de :		
		1986		1987			Juillet 1987 à Octobre 1987	Janvier 1987 à Octobre 1987	Octobre 1986 à Octobre 1987
		Octobre	Janvier	Avril	Juillet	Octobre			
T02 Industries de la viande et du lait . . . . .	1	106,1	106,8	108,1	108,4	109,1	+ 0,6	+ 2,2	+ 2,8
T03 Industrie des autres produits alimentaires . . . . .	2	106,6	107,2	108,1	109,2	110,0	+ 0,7	+ 2,6	+ 3,1
T07 Production de minerais et métaux ferreux. Première transformation de l'acier . . . . .	3	105,1	105,5	106,3	107,1	e107,6	+ 0,5	+ 2,0	+ 2,4
T08 Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux . . . . .	4	105,0	106,4	106,4	107,2	108,5	+ 1,1	+ 1,9	+ 3,3
T09 Production de matériaux de construction et miné- raux divers . . . . .	5	107,5	107,9	108,7	109,7	110,9	+ 1,1	+ 2,8	+ 3,2
T10 Industrie du verre . . . . .	6	107,2	107,5	108,6	108,8	110,3	+ 1,4	+ 2,6	+ 2,8
T11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques. <i>dont : Chimie de base - 17 -</i> <sup>(1)</sup> . . . . .	7	106,1	106,5	106,6	107,0	107,6	+ 0,5	+ 1,0	+ 1,4
	8	106,1	106,7	106,7	107,0	107,6	+ 0,5	+ 0,9	+ 1,4
T12 Parachimie et industrie pharmaceutique . . . . .	9	105,6	106,3	107,0	107,9	108,3	+ 0,3	+ 1,9	+ 2,6
<i>dont : Parachimie - 18 -</i> . . . . .	10	105,7	106,0	106,4	107,5	107,5	0,0	+ 1,4	+ 1,7
<i>Industrie pharmaceutique - 19 -</i> . . . . .	11	105,3	106,7	108,1	108,7	109,8	+ 1,0	+ 2,9	+ 4,2
T13 Fonderie et travail des métaux . . . . .	12	106,5	107,3	108,4	109,5	110,4	+ 0,8	+ 2,9	+ 3,6
T14 Construction mécanique . . . . .	13	106,2	107,0	108,2	109,2	110,1	+ 0,8	+ 2,9	+ 3,7
T15 Construction électrique et électronique . . . . .	14	105,9	106,4	107,2	108,2	108,9	+ 0,6	+ 2,3	+ 2,8
T16 Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre . . . . .	15	105,1	105,5	105,9	106,3	107,2	+ 0,9	+ 1,6	+ 2,0
T17 Construction navale et aéronautique, armement . . . . .	16	106,5	106,7	107,5	108,5	e109,1	+ 0,6	+ 2,2	+ 2,4
T18 Industrie textile et habillement . . . . .	17	107,2	107,8	109,0	109,8	110,7	+ 0,8	+ 2,8	+ 3,3
<i>dont : Industrie textile - 44 -</i> . . . . .	18	107,1	107,5	108,5	109,1	109,9	+ 0,8	+ 2,3	+ 2,6
<i>Industrie de l'habillement - 47 -</i> . . . . .	19	107,3	108,1	109,5	110,7	111,7	+ 0,9	+ 3,4	+ 4,2
T19 Industrie du cuir et de la chaussure . . . . .	20	106,5	108,3	109,4	110,7	111,3	+ 0,5	+ 2,7	+ 4,5
T20 Bois, meubles, industries diverses . . . . .	21	107,0	107,9	109,2	110,3	111,4	+ 1,0	+ 3,2	+ 4,1
<i>dont : Travail mécanique du bois - 48 -</i> . . . . .	22	107,2	108,6	109,7	110,8	111,5	+ 0,6	+ 2,7	+ 4,0
<i>Industrie de l'ameublement - 49 -</i> . . . . .	23	107,6	108,5	110,0	111,2	111,5	+ 0,3	+ 2,8	+ 3,7
T21 Industrie du papier et du carton . . . . .	24	106,6	107,1	107,9	109,3	110,0	+ 0,7	+ 2,8	+ 3,2
T22 Imprimerie, presse, édition . . . . .	25	107,2	107,5	109,2	110,2	e110,6	+ 0,3	+ 2,8	+ 3,2
T23 Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques . . . . .	26	106,3	107,4	109,1	110,1	110,4	+ 0,3	+ 2,8	+ 3,8
<i>dont : Industrie du caoutchouc - 52 -</i> . . . . .	27	106,0	107,5	109,5	110,1	e110,6	+ 0,5	+ 2,9	+ 4,3
<i>Transf. des matières plastiques - 53 -</i> . . . . .	28	106,6	107,3	108,6	110,1	110,2	+ 0,1	+ 2,7	+ 3,4
T24 Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	29	107,0	107,7	108,9	110,1	110,9	+ 0,8	+ 3,0	+ 3,7
T25 Commerce de gros alimentaire . . . . .	30	106,5	107,5	108,9	109,6	110,3	+ 0,6	+ 2,5	+ 3,6
T26 Commerce de gros non alimentaire . . . . .	31	107,1	107,7	109,3	110,0	110,5	+ 0,5	+ 2,6	+ 3,2
T27 Commerce de détail alimentaire . . . . .	32	109,5	109,6	111,4	112,0	113,1	+ 0,9	+ 3,2	+ 3,3
T28 Commerce de détail non alimentaire . . . . .	33	106,8	108,3	109,5	109,8	111,0	+ 1,0	+ 2,5	+ 3,9
T29 Réparation et commerce de l'automobile . . . . .	34	107,6	108,4	109,8	111,3	112,4	+ 1,0	+ 3,7	+ 4,5
T31 Transports <sup>(2)</sup> . . . . .	35	106,1	106,6	107,6	108,3	109,3	+ 0,9	+ 2,5	+ 3,0
<b>Regroupements :</b>									
U02 Industries agricoles et alimentaires . . . . .	36	106,4	107,0	108,1	108,9	109,6	+ 0,6	+ 2,4	+ 3,0
U04 Industries des biens intermédiaires . . . . .	37	106,4	107,1	108,1	109,0	109,8	+ 0,7	+ 2,5	+ 3,2
U05 Industries des biens d'équipement . . . . .	38	105,8	106,3	107,1	107,9	108,7	+ 0,7	+ 2,2	+ 2,8
U06 Industries des biens de consommation courante . . . . .	39	106,9	107,7	108,9	109,9	110,7	+ 0,7	+ 2,8	+ 3,5
U08 Commerce . . . . .	40	107,6	108,3	109,8	110,4	111,2	+ 0,7	+ 2,7	+ 3,4
U10 Services marchands . . . . .	41	107,3	107,4	108,9	109,7	110,8	+ 1,0	+ 3,1	+ 3,3
U02 à U06 Industrie non compris le bâtiment <sup>(3)</sup> . . . . .	42	106,3	107,0	108,0	108,8	109,6	+ 0,7	+ 2,5	+ 3,1
<i>dont : Indust. chimique - 17 - 18 - 19 -</i> . . . . .	43	105,8	106,4	106,8	107,5	108,0	+ 0,4	+ 1,4	+ 2,0
U02 à U07 Industrie y compris le bâtiment <sup>(3)</sup> . . . . .	44	106,4	107,1	108,1	109,1	109,9	+ 0,7	+ 2,6	+ 3,2
U08 à U14 Tertiaire <sup>(2)</sup> . . . . .	45	107,1	107,5	108,8	109,6	110,7	+ 1,0	+ 2,9	+ 3,4
U10 à U14 Services . . . . .	46	107,0	107,3	108,6	109,5	110,8	+ 1,2	+ 3,2	+ 3,5
U02 à U14 Ensemble des secteurs non agricoles <sup>(4)</sup> . . . . .	47	106,6	107,2	108,3	109,2	110,1	+ 0,8	+ 2,7	+ 3,3

(1) - Entre tirets, niveau 100 de la NAP 73 (Nomenclature d'Activités et de Produits de 1973).

(2) - Non compris S.N.C.F. et R.A.T.P.

(3) - Non compris T04 « Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction » et T06 « Électricité, gaz et eau ».

(4) - Non compris S.N.C.F., R.A.T.P. ainsi que T04 et T06.

(e) - Évaluation.

Source : MASE, Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre.

## L'évolution des salaires

Le taux de salaire horaire des ouvriers progresse de 0,8% au cours du troisième trimestre de 1987, le salaire mensuel de base des ouvriers (hors primes et heures supplémentaires) de 0,8% sur la même période.

Évolution du taux de salaire horaire ouvrier, du SMIC et des prix.

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier <sup>(1)</sup>	Sur un an d' Octobre à Octobre	Sur les 9 premiers mois de l'année
TAUX DE SALAIRE HORAIRE . . . . .	1983	+3,1	+2,5	+1,9	+1,9		
	1984	+1,5	+2,0	+1,0	+1,7	83 à 84 = + 6,6	1984 . . . + 4,6
	1985	+1,4	+1,5	+1,4	+1,0	84 à 85 = + 6,0	1985 . . . + 4,2
	1986	+0,9	+1,0	+0,7	+0,6	85 à 86 = + 3,7	1986 . . . + 2,7
	1987	+1,0	+0,8	+0,8		86 à 87 = + 3,3	1987 . . . + 2,7
SMIC . . . . .	1983	+3,6	+4,1	+2,0	+2,0		
	1984	—	+4,7	—	+2,2	83 à 84 = + 6,8	1984 . . . + 4,7
	1985	+2,2	+4,6	—	—	84 à 85 = + 9,2	1985 . . . + 6,9
	1986	—	+3,4	—	—	85 à 86 = + 3,4	1986 . . . + 3,4
	1987	+2,4	+1,0	—		86 à 87 = + 3,4	1987 . . . + 3,4
PRIX . . . . .	1983	+2,9	+2,1	+2,2	+1,5		
	1984	+1,9	+1,7	+1,7	+1,1	83 à 84 = + 7,0	1984 . . . + 5,4
	1985	+1,9	+1,3	+0,6	+0,4	84 à 85 = + 4,9	1985 . . . + 3,8
	1986	+0,4	+0,7	+0,7	+1,2	85 à 86 = + 2,2	1986 . . . + 1,8
	1987	+0,8	+0,6	+0,5		86 à 87 = + 3,2	1987 . . . + 2,0

(1) — (n + 1).

Depuis deux ans, les augmentations des salaires ouvriers s'écartent peu de 0,8% — 0,9% par trimestre. Les nouveaux mécanismes de fixations des salaires sur des objectifs a priori d'inflation annuelle semblent être toujours à l'œuvre : malgré la hausse des prix de janvier (0,9%), les neuf premiers mois de 1987 ont vu une progression des salaires ouvriers identique à celle enregistrée sur la même période en 1986 (2,7%).

Par niveaux de qualification, l'évolution au cours du troisième trimestre est très resserrée (autour de 0,8%). L'écart de progression entre les niveaux 1 et 7 de 0,8% enregistré au cours du premier trimestre se maintient donc.

Indice du taux de salaire horaire des ouvriers selon la qualification

TOUTES ACTIVITÉS	Base 100 au 1 <sup>er</sup> avril 1985					Variations en pourcentage de :		
	1986 Octobre	1987				Juillet 1987 à Octobre 1987	Janvier 1987 à Octobre 1987	Octobre 1986 à Octobre 1987
		Janvier	Avril	Juillet	Octobre			
Selon la qualification :								
Niveau 1 . . . . .	107,3	107,7	109,4	110,2	111,2	+ 0,9	+ 3,2	+ 3,6
Niveau 2 . . . . .	107,0	107,7	109,0	110,1	111,0	+ 0,9	+ 3,1	+ 3,7
Niveau 3 . . . . .	106,7	107,5	108,5	109,5	110,4	+ 0,8	+ 2,7	+ 3,5
Niveau 4 . . . . .	106,7	107,1	108,2	109,1	110,0	+ 0,8	+ 2,6	+ 3,0
Niveau 5 . . . . .	106,2	106,8	107,7	108,6	109,4	+ 0,8	+ 2,4	+ 3,0
Niveau 6 . . . . .	106,1	106,8	107,7	108,5	109,3	+ 0,7	+ 2,4	+ 3,0
Niveau 7 . . . . .	106,2	106,9	107,8	108,5	109,5	+ 0,9	+ 2,4	+ 3,1
Ensemble des ouvriers . . . . .	106,6	107,2	108,3	109,2	110,1	+ 0,8	+ 2,7	+ 3,3

## Les effectifs salariés

L'indice des effectifs salariés, corrigé des variations saisonnières et du biais qui affecte cet indicateur fait apparaître sur le troisième trimestre 1987 une baisse dans les secteurs marchands non agricoles de 0,2%. Sur les douze derniers mois, les effectifs ont augmenté de 0,2%.

La baisse des effectifs constatée ce trimestre est due à la poursuite de la tendance antérieure et à la diminution de 0,2% dans l'industrie du bâtiment, génie civil et agricole. Elles n'ont été que partiellement compensées par la hausse des effectifs dans le tertiaire marchand (+0,1%).

Évolution de l'emploi salarié par secteur — Série CVS

Unités : Pourcentage

EMPLOI SALARIÉ <sup>(1)</sup>	N° de ligne	1986		1987			Variation annuelle	
		Du 30 juin 1986 au 30 sept. 1986	Du 30 sept. 1986 au 31 déc. 1986	Du 30 déc. 1986 au 31 mars 1987	Du 31 mars 1987 au 30 juin 1987	Du 30 juin 1986 au 30 sept. 1987	Du 30 sept. 1986 au 30 sept. 1987	Du 30 sept. 1985 au 30 sept. 1986
U 2 Industries agricoles et alimentaires	1	-0,3	+0,6	+0,1	0,0	-0,2	+0,6	-0,8
U 3 Énergie	2	-0,8	-0,7	-0,7	-0,6	-0,4	-2,4	-2,4
U 4 Industries des biens intermédiaires	3	-0,6	-1,0	-0,3	-0,3	-0,9	-2,4	-2,0
U 5 Industries des biens d'équipement	4	-0,7	-1,1	-0,5	-0,7	-0,6	-2,9	-2,7
U 6 Industries des biens de consommation	5	-0,3	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6	-2,1	-1,7
U 7 Bâtiment et Génie civil	6	+0,1	+0,1	+0,1	+0,6	-0,2	+0,6	-0,2
U 8 Commerces	7	+0,4	+0,6	+0,4	+0,8	0,0	+1,7	+1,0
U 9 Transports et Télécommunications	8	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,9	-0,2
U10 Services marchands	9	+0,7	+1,0	+0,6	+0,7	+0,3	+2,6	+2,8
U11 Location et Crédit bail immobilier	10	+0,4	0,0	0,0	+0,4	+1,2	+1,6	+0,6
U12 Assurances	11	-0,2	0,0	+0,5	-0,3	-0,5	-0,3	+0,6
U13 Organismes financiers	12	0,0	+0,2	0,0	-0,1	-0,1	0,0	+0,4
<b>Regroupements :</b>								
U 2 à U 6 Industrie n. c. le bâtiment	13	-0,6	-0,7	-0,4	-0,5	-0,6	-2,1	-2,0
U 2 à U 7 Industrie y c. le bâtiment	14	-0,4	-0,6	-0,3	-0,2	-0,5	-1,6	-1,7
U 8 à U13 Tertiaire marchand	15	+0,4	+0,6	+0,3	+0,5	+0,1	+1,5	+1,6
U 2 à U13 Ensemble des secteurs marchands non agricoles	16	0,0	+0,1	+0,1	+0,2	-0,2	+0,2	+0,1

(1) Lignes 1 à 16 : Évolution des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles ventilés par activité économique (nomenclature N.A.P., niveau 15). Ces séries sont établies par l'I.N.S.E.E. à partir des résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre réalisée par le Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi. Elles comprennent désormais les jeunes bénéficiaires d'un stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), conformément aux définitions du Bureau International du Travail.

Exceptionnellement, ce numéro de PREMIÈRES INFORMATIONS ne donne que les variations des effectifs. Les séries en niveaux sont en cours de réestimation par l'INSEE.